



Projet : Appui technique au Ministère de la Justice marocain pour une meilleure intégration de l'approche genre au niveau de ses programmes et services rendus aux citoyens

Appel à consultation pour la mise en place d'un baromètre de l'accès des femmes à la justice au Maroc

- Termes de référence -

Contexte

Ces dernières années, au Maroc des avancées capitales en matière d'égalité des sexes et de promotion des droits tant au niveau législatif, institutionnel, politique et économique que social ont été enregistrées, grâce à la convergence de deux facteurs : une volonté politique exprimée au plus haut niveau de l'Etat et l'implication et le dynamisme de la société et des différents acteurs politiques et associatifs.

Cette période a été également marquée par un engagement du gouvernement pour traduire les principes et dispositions de la constitution dans les différentes stratégies et programmes de développement et de promotion des droits.

Dans ce contexte, conscient du fait que l'accès des femmes à la justice peut être entravé par de nombreux facteurs, notamment la discrimination, la violence, l'isolement, la pauvreté et l'analphabétisme, le Ministère de la Justice œuvre à améliorer cet accès en promouvant l'égalité des sexes en veillant à ce que les lois et les politiques protègent les droits des femmes et en fournissant des ressources adéquates pour soutenir l'accès des femmes à la justice.

C'est dans ce sens que le Ministère de la Justice a créé au sein de son architecture administrative l'**OJSG** (Observatoire de la Justice Sensible au Genre), en tant que mécanisme investi d'une mission de veille et de suivi de la situation de l'accès de la femme à la justice, et s'est fixé comme objectif principal « **l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie pour le secteur de la justice afin d'améliorer la situation des femmes, des enfants et des groupes ayant des besoins spéciaux et de faciliter leur accès à la justice** ».

Pour atteindre ses objectifs, l'observatoire s'est fixé comme missions :

- Accompagner la mise en œuvre de la stratégie du ministère de la justice pour faire progresser, dans le cadre de la compétence du Ministère, la situation des femmes, des enfants et des groupes à besoins particuliers et faciliter l'accès à la justice,
- Contribuer au soutien et à l'animation des cellules d'accompagnement des femmes et des enfants victimes de violences.
- Accompagner les différentes composantes du ministère de la justice afin d'intégrer l'approche genre dans leurs programmes de travail,
- Renforcer le partenariat avec les acteurs, dans le domaine de compétence du ministère, liés à la promotion et à la protection des droits des femmes, des enfants et des groupes à besoins spécifiques ;
- Réaliser des études et des recherches sur la condition de la femme et de l'enfant et collecter et publier des documents, des données et des informations.

Et pour son opérationnalisation, l'OJSG s'est doté d'un plan d'action qui s'articule autour de plusieurs activités, dont les plus importantes consistent en la veille et le suivi de la situation de l'accès de la femme à la justice.

C'est dans ce cadre que le Ministère de la Justice en partenariat avec l'UNFPA, lance un appel à consultation pour **l'élaboration du baromètre de l'accès de la femme à la justice au Maroc**.

Cette consultation s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du projet : « Appui technique au Ministère de la Justice marocain pour une meilleure intégration de l'approche genre au niveau de ses programmes et services rendus aux citoyens », mis en œuvre en partenariat avec l'UNFPA.

Objectifs et résultats attendus de la prestation

Pour élaborer un baromètre à même de mesurer et suivre l'accès des femmes à la justice au Maroc, il est important de définir clairement les objectifs du baromètre, d'identifier les indicateurs pertinents nécessaires, de collecter des données fiables, de les analyser, d'interpréter les résultats et de diffuser les résultats auprès d'un large public.

Objectifs de la prestation :

- **Définir les objectifs du baromètre et ses indicateurs** qui seront utilisés pour d'une part mesurer l'accès des femmes à la justice dans un contexte marocain et d'autres part évaluer la performance du Ministère de la Justice en matière de facilitation de cet accès, et ce en s'alignant avec les exigences des objectifs de développement durable, notamment les ODD 3, 5, 10 et 16, et la nécessité d'améliorer le classement du Maroc au niveau des indices mondiaux de disparités hommes-femmes (ex : Gender Equality in the Judiciary, Access to Justice Index, Rule of Law Index, Human Development Index...).
- **Procéder à la collecte des données** auprès de leurs producteurs. Les sources de données peuvent inclure des tribunaux, des avocats, des organisations de la société civile, des enquêtes auprès des citoyens, des données officielles, etc. Il est important de s'assurer que les données collectées soient fiables et représentatives.
- **Analyser les données** pour déterminer les tendances et les modèles moyennant des méthodes statistiques ou qualitatives, en fonction des indicateurs choisis.
- **Interpréter les résultats** pour identifier les domaines où des améliorations sont nécessaires. Les résultats peuvent être présentés sous forme de tableaux, de graphiques ou de rapports.
- **Diffuser les résultats du baromètre** auprès d'un large public, y compris des départements gouvernementaux, des organismes nationaux, des organisations de la société civile, des universités, des médias et des citoyens afin d'aider à sensibiliser les gens aux problèmes liés à l'accès des femmes à la justice et à mobiliser l'action en faveur de rendre la justice mieux accessible aux femmes.

Résultats attendus /Livrables

- Un **rapport méthodologique** qui décrit l'approche utilisée pour atteindre les objectifs de la consultation ;
- Un **rapport de définition du baromètre**, comportant :
 - o **Une présentation dudit baromètre** y compris ses objectifs,

- **La grille des indicateurs** avec identification des sources de données nécessaires à leur calcul,
- **Une analyse des indicateurs et des données** retenus pour le baromètre, incluant des recommandations concernant l'amélioration de la production ou la mise à jour des données et une feuille de route pour la mise en œuvre de ces recommandations, est établi ;
- **Le baromètre** sous forme de rapport analytique des tendances des indicateurs d'accès de la femme à la justice, présenté sous forme de tableaux, de graphiques et de cartes.

Tâches du bureau d'étude ou consultant/e :

Phase1 : Cadrage de la Consultation et définition des objectifs et des indicateurs du baromètre

- **Elaborer une grille d'indicateurs pertinents** de mesure et de suivi de la situation de l'accès des femmes à la justice au Maroc et d'évaluation de la performance du Ministère de la Justice en matière de facilitation de cet accès, et ce eu regard des objectifs de développement durable, notamment les ODD 3, 5, 10 et 16, et des principaux indices mondiaux de disparités hommes-femmes (ex : Gender Equality in the Judiciary, Access to Justice Index, Rule of Law Index, Human Development Index...);
- **Identifier les données nécessaires pour le calcul des indicateurs et leurs producteurs** avec une analyse de leur fiabilité et disponibilité sur la base de critères prédéfinis et méthodologie validée. Une attention particulière sera accordée à la détermination du mécanisme de coordination avec le Conseil Supérieur du Pouvoir Judiciaire et la Présidence du Ministère Public ;
- **Procéder à un benchmark international** pour identifier les bonnes pratiques en la matière (forme du baromètre, indicateurs et données utilisées, mode de collecte des données, analyses, cibles et impact);
- **Elaborer le rapport de définition du baromètre.**

Phase 2 : Elaboration du baromètre de l'accès de la femme à la justice au Maroc

En concertation étroite avec l'OJSG et le comité de suivi, le bureau d'étude ou / groupe de consultants/es assurera les tâches suivantes :

- **Procéder, avec l'appui du Ministère de la Justice, à la collecte des données identifiées** auprès de leurs producteurs, et mettre en place un mécanisme de vérification de la fiabilité et de la représentativité des données collectées.
- **Analyser les données et les indicateurs de mesure et de suivi de l'accès de la femme à la justice**, et ce après proposition et validation de la grille d'analyse. Cette analyse doit mettre en exergue à titre d'exemple ce qui suit :
 - La proportion de femmes qui ont accès à des services de justice, tels que des tribunaux, des avocats, et des services de médiation ...
 - La proportion de femmes qui sont informées de leurs droits juridiques le droit à la propriété, le droit à l'égalité devant la loi et le droit à un procès équitable.
 - La proportion de femmes victimes de violence qui ont accès à des mécanismes de justice pour obtenir une protection, une réparation et/ou une sanction contre les auteurs de violences.

- La représentation des femmes dans des postes clés du système judiciaire, tels que les juges, les avocats, les procureurs et les policiers.
 - Le taux de féminisation des juridictions telles que les tribunaux et les cours.
 - La proportion de cas de justice qui impliquent des femmes, tels que les affaires de violences domestiques, les affaires de garde d'enfants, les affaires de divorce et les affaires liées aux droits de propriété.
 - ...
- **Elaborer et présenter le rapport préliminaire du baromètre** consolidé par des graphiques et des tableaux, incluant des recommandations concernant l'amélioration de l'accès de la femme à la justice ;
 - **Elaborer la version finale du rapport du baromètre**, en tenant compte des recommandations des parties impliquées et en incluant une feuille de route pour la mise en œuvre de ces recommandations qui doivent être faisables, réalisables et en adéquation avec les capacités budgétaires, techniques et humaines du Ministère de la Justice et des différents intervenants identifiés.

Phase 3 : Animation d'un séminaire de présentation des résultats du baromètre de l'accès de la femme à la justice au Maroc

A l'issue de la phase 2, le prestataire est amené à animer un séminaire de dissémination des résultats du baromètre pour une sensibilisation sur la situation de l'accès de la femme à la justice au Maroc et un recueil des recommandations, commentaires et observations des différents acteurs concernés (départements ministériels, organismes nationaux, organisations de la société civile, des médias, citoyens...).

La plateforme de l'accès de la femme à la justice (www.femme.justice.gov.ma) sera aussi utilisée pour ce faire.

Le prestataire procédera à l'analyse des recommandations, commentaires et observations issus de cette présentation et les intégrer éventuellement dans la version finale du baromètre qui sera soumis à la validation finale.

Il est à noter que les versions du rapport du baromètre seront rédigées en arabe en premier lieu. Et après validation, le rapport final sera traduit en français. Les rapports seront soumis à l'autorité contractante sur support électronique et papier (en trois exemplaires).

Les livrables seront soumis à la validation des différentes parties prenantes.

Profil du bureau d'étude ou de l'équipe de consultant/e:

Cette prestation sera confiée à un bureau d'étude ou un consultant qui a les compétences et les expériences confirmées dans les domaines liés à l'objet de la prestation.

Le bureau d'étude ou consultant(e) doit disposer d'au moins un profil avec un diplôme/ d'un diplôme de l'enseignement supérieur, niveau BAC+5 en :

- Sciences sociales, Droit public ou privé spécialisé en Droit des femmes et en Droits de l'Homme, ou statistiques et information, ou sociologie de l'information, ou équivalent ;

Et disposant d'une :

- Expertise dans l'analyse des données ;
- Une bonne connaissance en droits des femmes, approche genre...etc ;
- Une grande capacité d'animation ;
- Une bonne connaissance de l'environnement juridique national ;
- Excellentes capacités de rédaction et d'analyse en arabe et en français ;
- Maîtrise des méthodes d'analyse et de traitement des données.

Dossier et modalités de soumission des offres

Cette consultation est ouverte aux bureaux d'étude ou consultant(e)s nationaux ou internationaux. Le/la candidat/e devra soumettre sa proposition qui couvre l'ensemble des exigences figurant dans les termes de références de cette consultation. Sa proposition doit contenir :

- **L'offre technique constituée des éléments suivants :**

- Une note méthodologique détaillée décrivant la démarche qui sera suivie pour répondre aux termes de référence de la consultation et des éléments contribuant à l'enrichissement de ces termes de référence ;
- Les CV détaillés ;
- Des copies légalisées des diplômes
- Au moins deux (02) attestations de référence pour une prestation similaire ;
- Un calendrier d'exécution.

- **L'offre financière :**

- Elle doit comprendre le nombre de jours de travail effectif estimé.
- L'offre financière en montant brut qui est soumis à l'impôt est à la charge du bureau d'étude/ consultant (incluant les honoraires et les éventuels frais de déplacement s'ils sont nécessaires).

Evaluation de l'offre

L'évaluation des dossiers de candidatures se fera par une commission constituée par des représentants du Ministère de la Justice et de l'UNFPA. L'évaluation des offres se déroulera en deux temps : (i) évaluation/analyse de l'offre technique dans un premier temps, puis, (ii) évaluation de la proposition financière dans un second temps.

Phase 1 : Analyse des offres techniques :

Pendant cette phase, il sera procédé à l'analyse des offres techniques sur la base de leur degré de pertinence à la réponse aux termes de références.

Une note technique NT sur **100** sera attribuée à chaque offre, sur la base de la grille d'évaluation suivante :

Grille d'évaluation	100
1 Expertise et formation du soumissionnaire	50
1.1 Expérience et expertise dans le domaine d'intervention de la prestation :	20
- Grande expérience (sup à 15 ans)	20
- Assez bonne expérience (entre 10 et 15 ans)	15
- Moyenne expérience (entre 5 et 9 ans)	10
- Faible expérience (moins de 5 ans)	0

Grille d'évaluation		100	
1.2 Expérience de travail avec les institutions nationales ou organisations internationales :		15	
- Grande expérience (Nbre d'attestations sup à 5 ans)			15
- Assez bonne expérience (Nbre d'attestations entre 3 et 5 ans)			10
- Moyenne expérience (Nbre d'attestations moins de 3 ans)			0
1.3 Pertinence du CV (diplôme et certificat)		15	
- Niveau supérieur (bac +5 et plus)			15
- Moyen (bac +3)			5
- Bac <diplôme < bac +3)			0
2. Démarche méthodologique		50	
- Approche méthodologique : retrace les objectifs/résultats attendus de la prestation, en détaillant le contenu et l'argumentaire et comportant une valeur ajoutée aux spécifications des TDR	Excellente		50
- Approche méthodologique : retrace les objectifs/résultats de la prestation, en détaillant le contenu/argumentaire	Satisfaisante		40
- Approche méthodologique : retrace les objectifs de la prestation, sans détailler le contenu/argumentaire (se limite aux TDR)	Acceptable		20
- Approche méthodologique : incohérente et/ou non conforme aux TDR de la prestation	Méthodologie non conforme		0
Important : Seront systématiquement éliminées à l'issue de cette phase toutes les offres ayant obtenu une note technique inférieure à 70 points .			

Phase 2 : Analyse financière comparative des offres :

A l'issue de cette phase, chaque offre financière sera dotée d'une note (**NF**) sur 100 :
La note 100 sera attribuée à l'offre valable techniquement et la moins disante. Pour les autres offres, la note sera calculée au moyen de la formule suivante :

$$NF = 100 * P_{min} / P$$

P : Prix de l'offre
P_{min} : Prix de l'offre valable techniquement et la moins disant.

Phase 3 : Analyse technico-financière :

Les notes techniques (**NT**) et financières (**NF**) obtenues pour chaque candidat seront pondérées respectivement par les coefficients suivants :

- 70% pour l'offre technique
- 30% pour l'offre financière

$$NG = 0,7 * NT + 0,3 * NF$$

Le Contrat sera adjugé à l'offre du **mieux disant** ayant obtenu la **note globale « NG » la plus élevée**.

Délai de la consultation et livrables

La consultation se déroulera en **45 jours de travail** (Jour/Homme) étalée sur **3 mois** et répartie comme suit :

Livrables	Nombre de jours
Livable 1 : Rapport de cadrage de la mission et de définition du baromètre	15
Livable 2 : Rapport préliminaire du baromètre de l'accès de la femme à la	25

Livrables	Nombre de jours
justice au Maroc incluant des recommandations concernant l'amélioration de l'accès de la femme à la justice et une feuille de route pour la mise en œuvre de ces recommandations. Une présentation Power Point en arabe et en français du rapport Une synthèse du rapport en cinq (5) pages.	
Livrable 3 : Version finale du rapport du baromètre , en tenant compte des recommandations des parties impliquées	05
Total	45

Cette répartition est à titre indicatif, le(a) consultant (e) est invité à proposer un calendrier exécutif.

Supervision de la consultation

La consultation sera conduite sous la supervision d'un comité de suivi, constitué de représentant-es du Ministère de la Justice et du représentant de UNFPA qui sera chargé de la validation des livrables. Le/la consultant/e ou bureau d'étude, devra fournir au comité de suivi la version provisoire de chaque livrable une semaine avant le jour de la tenue de la réunion de présentation pour qu'elle soit renvoyée aux participants pour avis. Chacun des livrables doit être fournis en version papier paraphée par le consultant(e)/bureau d'études et en version électronique.

Modalités contractuelles et financières

Le contrat de ladite consultation sera établi entre le Ministère de la Justice et le consultant(e)/bureau d'études.

Propriété des données et des documents

Après approbation, toutes les données collectées et tous les documents établis par le contractant à l'occasion du présent contrat deviennent propriété exclusive du Ministère de la Justice.

Le Ministère de la Justice se réserve le droit exclusif de disposer de tous les droits pour les utiliser pour ses propres réalisations sans aucune redevance au contractant.

Et en aucun cas, le contractant ne pourra faire état des résultats de la prestation lors d'une communication orale ou écrite, sans avoir au préalable obtenu l'accord écrit du ministère de la Justice.

Dépôt du dossier de candidature

Les candidats/es intéressé/es ou le bureau d'étude sont invité/es à envoyer, sous pli fermé, leur offre portant la mention « **Appel à consultation pour consultation pour l'élaboration du baromètre de l'accès de la femme à la justice au Maroc** » à l'adresse suivante : **Ministère de la Justice, Direction du Budget**, Place Mamounia- Rabat – Maroc au plus tard **le vendredi 07 Juillet 2023 à 16h00**, date et heure limites de réception des candidatures.

Les jours et horaires de réception sont du lundi au vendredi inclus de 8h30 à 16h heures et jusqu'à expiration du délai.

Les dossiers qui parviendraient après la date et heure limites fixes ci-dessus ne seront pas pris en compte.

Les candidats doivent assumer les risques inhérents au délai d'acheminement par un tiers porteur.

